

PATRIMOINE

La mémoire de Verdun bientôt inscrite à l'Unesco ?

Le dossier ne date pas d'hier. Mais le classement des sites funéraires et mémoriels de Verdun au Patrimoine mondial de l'Unesco est à nouveau à l'ordre du jour et pourrait aboutir d'ici deux ans. Une délégation d'ambassadeurs a fait le déplacement.

Et si les hauts lieux funéraires et mémoriaux de la Première Guerre mondiale meusiens étaient inscrits prochainement au Patrimoine mondial de l'Unesco ? C'était le sujet de la visite sur place d'une délégation composée d'ambassadeurs auprès de l'Unesco, d'universitaires essentiellement d'Afrique Noire mais aussi d'Inde, de Chine et de membres du Souvenir français. La visite était organisée lors d'un colloque intitulé « Invalides 2022 » porté par l'association Paysages et sites de la Grande Guerre qui intègre cette démarche d'inscription.

Le projet ne date pas

d'hier puisque cela fait déjà une bonne dizaine d'années qu'il est sur la table des négociations. Pour Serge Barcellini, président général du Souvenir français, il s'agirait via cette inscription, de désenclaver les sites de mémoire et surtout « de les mettre hors concurrence ».

L'inscription au Patrimoine mondial permettrait une sorte d'équité entre les différents grands sites avec des critères communs de mise en valeur. Ce classement assurerait aussi que la mémoire de la Grande Guerre ne tombe doucement dans l'oubli.

La mémoire embarrasse l'Unesco

Mais qu'est-ce qui coince au juste depuis dix ans avec ce dossier ? « C'est parce qu'il est mémoriel ! », avance Serge Barcellini. Selon lui, l'Unesco hésite à inscrire les sites funéraires et mémoriels car ils sont négativement connotés. D'autant qu'une telle inscription ouvrirait la porte à

bien d'autres sites, comme la bataille de Stalingrad pour ne citer qu'elle.

Afin de ne pas se faire déborder de demandes, l'Unesco a décidé il y a deux ans, à la réunion de Bahreïn, de réfléchir à la manière de traiter les dossiers mémoriels et donc de mettre en sommeil la demande de classement des sites de la Meuse mais aussi de l'Aisne ou de la Somme.

Si aujourd'hui le dossier revient sur le devant de la scène, c'est à la demande de nombreux pays africains impliqués jadis dans le conflit. « Et aujourd'hui ce sont ces pays qui sont majoritaires à l'Unesco ! », précise Serge Barcellini qui souligne le soutien important de l'Afrique du Sud.

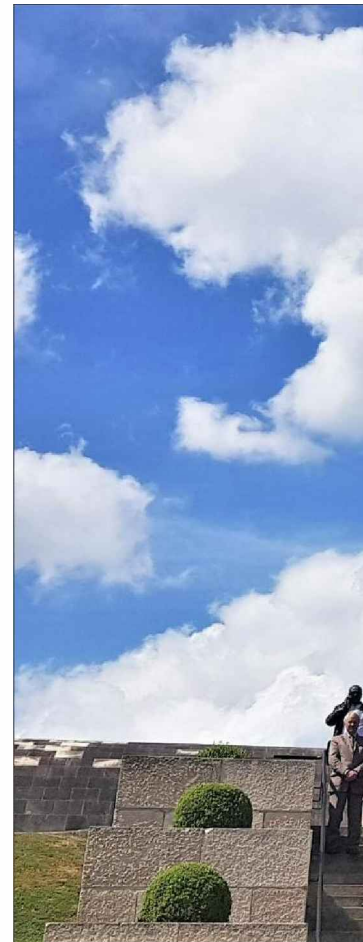
Cette configuration favorable pourrait déboucher d'ici à deux ans sur un classement au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Miser sur la paix et la réconciliation

Ainsi une quinzaine de personnes sont allées à la découverte de la nécropole du Faubourg-Pavé, de la nécropole nationale de l'Ossuaire de Douaumont et du village détruit de Fleury.

L'objectif est de leur expliquer comment s'est construite la préservation de la mémoire de Verdun. Car l'idée n'est pas d'expliquer les faits historiques mais bien d'évoquer comment le souvenir a été préservé au fil du temps.

Une mémoire de paix et de réconciliation, on pense à Mitterrand et Kohl main dans la main à Douaumont



Si, aujourd'hui, l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco revient sur le devant de la scène, c'est à la demande de nombreux pays africains impliqués jadis dans le conflit de 14-18. Photo ER/Richard RASPES

en 1984, qui pourrait infléchir l'Unesco.

Si la demande finissait enfin par aboutir, les retombées touristiques et économiques seraient conséquentes. Un classement au Patrimoine mondial de l'Unesco offre une fréquentation supérieure de l'ordre de 30 % à un site. Un véritable enjeu.

Chose sûre, pour Li Ma, membre de la délégation, « les Chinois aimeraient beaucoup ces sites, mais il faut les rendre plus accessibles en termes de transport et organiser des séjours touristiques ».

Richard RASPES

Montrer l'universalité de la nécropole et de l'ossuaire

La nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont et l'Ossuaire sont concernés par cet hypothétique classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Bien sûr pour son directeur Olivier Gérard, « ce serait quelque chose d'extraordinaire ! ». Au-delà même des 30 % d'affluence supplémentaire que cela pourrait apporter à ce haut lieu de mémoire, « cela montrerait bien l'universalité du site car nous ne sommes pas un site de guerre mais bien un lieu d'union des peuples et ce, malgré les différentes nationalités ». Ce serait dans l'esprit même de paix et de réconciliation que souhaite promouvoir l'Unesco, donc.

Pour Jérôme Dumont, président du conseil départemental de la Meuse et co-président de l'association Paysages et sites de mémoires de la Grande Guerre, qui porte le projet, c'est effectivement « le côté universel de la construction de la paix », qui doit être mis en avant dans ce dossier. « Le message de Verdun reste fort, on le voit quand le président Volodymyr Zelensky, en parlant de Marioupol dit que c'est le Verdun ukrainien ! »

R.R.



Les ambassadeurs de l'Unesco ont arpenté la nécropole nationale lors de leur visite. Photo ER/Richard RASPES



Une délégation de l'Unesco est passée sur les sites mémoriels en vue du classement prochain de ces derniers au patrimoine mondial de l'Unesco. Photo ER/R.R.

Pensez-vous qu'il faille classer ces sites de mémoire à l'Unesco ?

« C'est à la fois fort et effrayant ! »



Dr Tanang Essohouna, maître assistant, enseignant chercheur à l'université de Kara au Togo.
Photo ER/Richard RASPES

« Verdun est un haut lieu de la Première Guerre mondiale où les forces alliées se sont battues pour la liberté. Mais jusqu'à maintenant c'était pour moi un peu comme un lieu imaginaire », évoque l'enseignant-chercheur togolais qui ne cache pas son émotion.
« Aujourd'hui voir les centaines de tombes alignées de ceux qui ont défendu la Nation, c'est à la fois fort et effrayant. On se rend compte de la violence des luttes qui ont eu lieu sur ces terres. »
Bien sûr il votera sans réserve pour le classement de ces sites au Patrimoine mondial de l'Unesco.

« Je suis très confiant ! »



Dr Ilaboti Dipo, maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Kara au Togo.
Photo ER/Richard RASPES

« J'ai enseigné Verdun à mes élèves quand j'étais dans le secondaire », se souvient l'enseignant-chercheur togolais.
« Aujourd'hui j'y suis et j'en suis très fier car c'est ici que beaucoup de peuples se sont réunis et ont combattu pour la liberté. » Ilaboti Dipo est formel : « Je souhaite que ces sites soient classés au Patrimoine mondial de l'Unesco pour le bien de l'humanité. »
Il rappelle qu'un seul des dix critères de l'Unesco suffit à ce qu'il soit classé, ici il en dénombre au moins trois, « je suis donc très confiant ».

« Le plus grand hommage qu'on peut rendre »

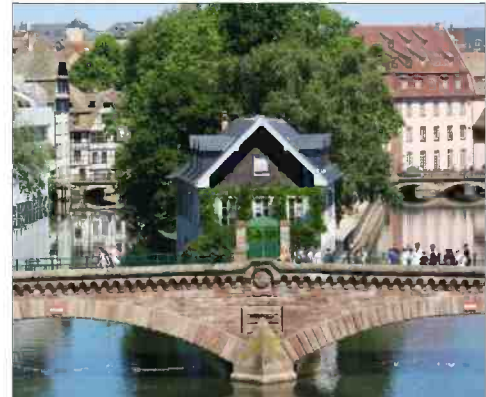


Li Ma, maître de conférences, enseignante-chercheuse, à l'Université du Littoral Côte d'Opale. Photo ER/Richard RASPES

« Je suis venue plusieurs fois mais à chaque fois je ressens quelque chose de très émouvant. Tellement d'hommes ont été sacrifiés ici que j'en ai la chair de poule », explique l'enseignante-chercheuse qui souligne que 140 000 travailleurs chinois sont venus travailler en France à partir de 1916.
« Ça pousse à s'interroger sur le pourquoi de la guerre, pourquoi tous ces sacrifices pour quelques idées politiques et hommes de pouvoir. »
Classer ces sites « ce serait le plus grand hommage qu'on peut rendre à tous ces soldats qui se sont battus pour la paix ». Une paix ô combien « essentielle quand on voit ce qui se passe en Ukraine ».

L'info
d'à côté

Grand Est : d'autres sites classés



À Strasbourg
La Grande Ile est inscrite dans son intégralité au patrimoine mondial par l'Unesco depuis 1988. Elle abrite notamment le quartier de la Petite France et bien sûr la cathédrale. Photo ER/R.R.



À Reims
La Cathédrale Notre-Dame, l'ancienne abbaye Saint-Rémi et le Palais du Tau sont classés au patrimoine mondial par l'Unesco depuis 1991. Photo ER/R.R.



À Nancy
La place Stanislas, la place de la Carrière et la place d'Alliance sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1983. Photo ER/Patrice SAUCOURT